

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01101 Numéro SIREN : 478 364 524 Nom ou dénomination : AUBINYC

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 7782

Greffe du tribunal de commerce de Rennes



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/7782

Déposant :

Nom/dénomination : AUBINYC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 478 364 524

N° gestion : 2004 B 01101

Certifié Conforme
à l'Original



SAS AUBINYC

28 rue de RENNES

35140 ST AUBIN DU CORMIER

Siret : 47836452400015

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2020



FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 000 Euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 8920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804



GP



ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

fidorg.talenz.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2020	Net 31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	300	300		
Fonds commercial (1)	1 143 352		1 143 352	1 143 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	640 642	509 507	131 135	179 590
Autres immobilisations corporelles	1 861 713	1 314 490	547 223	746 539
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 474		44 474	43 628
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 690 481	1 824 297	1 866 184	2 113 108
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 036 766	934	1 035 832	1 007 860
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	83 263		83 263	76 530
Autres créances	361 482		361 482	346 207
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	201 316		201 316	150 995
Disponibilités	347 555		347 555	320 288
Charges constatées d'avance (3)	36 263		36 263	34 358
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 066 646	934	2 065 712	1 936 239
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 757 127	1 825 230	3 931 896	4 049 347
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2020	31/01/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 824	38 370
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	643 149	615 514
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	93 594	29 089
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 376 567	1 282 973
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	683 039	937 591
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 433 563	1 332 979
Dettes fiscales et sociales	354 303	401 244
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 509
Autres dettes	47 611	46 235
Produits constatés d'avance (1)	36 813	29 817
TOTAL DETTES	2 555 330	2 766 374
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 931 896	4 049 347
(1) Dont à plus d'un an (a)	426 188	682 407
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 129 142	2 083 967
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		713
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2020	31/01/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	23 043 183		23 043 183	22 494 882
Production vendue (biens)	1 333 420		1 333 420	1 326 594
Production vendue (services)	99 913		99 913	60 144
Chiffre d'affaires net	24 476 516		24 476 516	23 881 620
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 725	27 348
Autres produits			7 352	5 505
Total produits d'exploitation (I)			24 484 593	23 914 473
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			20 383 958	19 900 658
Variations de stock			-27 216	-9 535
Achats de matières premières et autres approvisionnements			944 321	928 087
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 244 097	1 191 392
Impôts, taxes et versements assimilés			189 279	202 951
Salaires et traitements			1 153 395	1 129 134
Charges sociales			287 990	280 557
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			250 752	249 775
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			934	2 759
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 809	5 160
Total charges d'exploitation (II)			24 437 318	23 880 937
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			57 275	33 536
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 530	3 269
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5 530	3 269
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			8 098	10 795
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			8 098	10 795
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 567	-7 526
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			54 708	26 010

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2020	31/01/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	39 336	
Sur opérations en capital		3 098
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	39 336	3 098
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	450	20
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	450	20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	38 886	3 078
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	24 539 459	23 920 841
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 445 865	23 891 752
BENEFICE OU PERTE	93 594	29 089
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	36 628	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



GP



ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

fidorg.talenz.fr



GP

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUBINYC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020, dont le total est de 3 931 896 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 93 594 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,48 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Autres éléments significatifs

Les produits accessoires accordés par le franchiseur sont liés à des conventions d'une durée de 5 ans.

Le caractère définitif de l'acquisition de ces produits est subordonné au respect des engagements pris dans ces conventions.

■ Règles et méthodes comptables

- Sur l'exercice clos au 31-01-2016 : 311 200 € de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2017: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2018: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.

Suite à la signature d'un pacte d'associé, le test de dépréciation du fonds de commerce s'effectue par rapport à celui-ci.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 143 352			1 143 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	1 143 652			1 143 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	638 244	2 398		640 642
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 850 141	583		1 850 724
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 989			10 989
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 499 374	2 981		2 502 355
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	43 628	847		44 474
Immobilisations financières	43 628	847		44 474
ACTIF IMMOBILISE	3 686 653	3 828		3 690 481

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2020
Éléments achetés	1 143 352
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 143 352

Immobilisations corporelles

Concessions, logiciels et brevets : 1 an
 Installations techniques : 5 à 10 ans
 Matériel et outillage : 5 à 10 ans
 Installations générales et agencements divers : 3 à 10 ans
 Matériel de bureau : 5 à 10 ans
 Matériel informatique : 3 ans
 Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	458 654	50 853		509 507
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 103 602	199 899		1 303 501
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 989			10 989
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 573 245	250 752		1 823 997
ACTIF IMMOBILISE	1 573 545	250 752		1 824 297

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 474		44 474
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 263	83 263	
Autres	361 482	361 482	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 263	36 263	
Total	525 482	481 008	44 474
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	35 577
Disponibilités	
Total	35 577

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	1 690	934	1 690	934
Créances et Valeurs mobilières	1 069		1 069	
Total	2 759	934	2 759	934
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		934	2 759	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	683 039	256 851	426 188	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 433 563	1 433 563		
Dettes fiscales et sociales	354 303	354 303		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	47 611	47 611		
Produits constatés d'avance	36 813	36 813		
Total	2 555 330	2 129 142	426 188	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	253 556			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	632
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 226
Dettes fiscales et sociales	289 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 255
Total	439 199

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	36 263
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	36 263

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	36 813
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	36 813

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 250 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

■ **Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	120 595
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt LCL contracté en 2014</i>	<i>420 000</i>
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BPO contracté en 2015</i>	<i>700 000</i>
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BNP contracté en 2015</i>	<i>460 000</i>
Autres engagements donnés	1 580 000
Total	1 700 595
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 121 706 EURO

Un contrat d'assurance extension fin de carrière a été souscrit pour les salariés à hauteur de 20 000€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

AUBINYC

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 €

28, rue de Rennes

35140 ST AUBIN DU CORMIER

RCS RENNES 478 364 524

PROCES-VERBAL DU 9 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt

Le neuf juillet

A quatorze heures trente

Les associés de « **AUBINYC** », Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 Euros, divisé en 6 000 actions, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par DANI DISTRIBUTION, Présidente, elle-même représentée par M. Daniel FRIN.

Mr Christophe JUTEAU, Commissaire aux Comptes Titulaire, est présent.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Société « <i>DANI DISTRIBUTION</i> », propriétaire de | 3 000 actions |
| ▪ Société « <i>SOCIETE AMIDIS & CIE</i> », propriétaire de | 3 000 actions |

seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2020** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2020**
- le rapport de gestion établi par la gérance
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

DF W

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par le Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion établi par le Président, et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître **un bénéfice de 93 594 €**.

L'Assemblée Générale approuve l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du CGI.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté le bénéfice de l'exercice à savoir **93 594 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|--|-----------------|
| - A la « Réserve légale » | 4 680 € |
| - Le solde au compte « Autres réserves » | 88 914 € |

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué à titre de dividende au cours des trois exercices précédents, les sommes suivantes :

<i>EXERCICE</i>	<i>DIVIDENDE</i>
31/01/2019	0 €
31/01/2018	0 €
31/01/2017	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte que la rémunération de la Présidence s'est élevée à 164 835 € HT au titre de l'exercice clos le 31/01/2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Société « AMIDIS & Cie »
Représentée par Manuel ROULLIER

Société « DANI DISTRIBUTION »
Représentée par son gérant, M. Daniel FRIN



AUBINYC
Société par Actions Simplifiée
28, rue de Rennes
35140 ST AUBIN DU CORMIER
RCS : Rennes 478 364 524

EXERCICE 2019-2020

Clos le 31 janvier 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

2, rue de Juillet – 35000 RENNES - Email : c.juteau@wanadoo.fr Téléphone : 02-99-78-19-64 Fax : 02-99-87-97-81
Siren : 423 557 834 - Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté
Expert Comptable inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne - Commissaire aux Comptes membre de la Cour d'appel d'Orléans de Rennes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2020

A l'assemblée générale de la société AUBINYC,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AUBINYC relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai réalisé mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- L'évaluation des stocks de marchandises
- La constatation et l'enregistrement des recettes

Christophe JUTEAU

2, rue de Juillet - 35000 RENNES
Email : c.juteau@wanadoo.fr

expert comptable
commissaire aux comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice

Christophe JUTEAU

2, rue de Juillet - 35000 RENNES
Email : c.juteau@wanadoo.fr

expert comptable
commissaire aux comptes

professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A RENNES, le 24 juin 2020

Christophe JUTEAU
Commissaire aux comptes

Christophe JUTEAU

2, rue de Juillet - 35000 RENNES
Email : c.juteau@wanadoo.fr

expert comptable
commissaire aux comptes

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2020	Net 31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	300	300		
Fonds commercial (1)	1 143 352		1 143 352	1 143 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	640 642	509 507	131 135	179 590
Autres immobilisations corporelles	1 861 713	1 314 490	547 223	746 539
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 474		44 474	43 628
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 690 481	1 824 297	1 866 184	2 113 108
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 036 766	934	1 035 832	1 007 860
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	83 263		83 263	76 530
Autres créances	361 482		361 482	346 207
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	201 316		201 316	150 995
Disponibilités	347 555		347 555	320 288
Charges constatées d'avance (3)	36 263		36 263	34 358
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 066 646	934	2 065 712	1 936 239
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 757 127	1 825 230	3 931 896	4 049 347
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2020	31/01/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 824	38 370
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	643 149	615 514
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	93 594	29 089
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 376 567	1 282 973
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	683 039	937 591
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 433 563	1 332 979
Dettes fiscales et sociales	354 303	401 244
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 509
Autres dettes	47 611	46 235
Produits constatés d'avance (1)	36 813	29 817
TOTAL DETTES	2 555 330	2 766 374
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 931 896	4 049 347
(1) Dont à plus d'un an (a)	426 188	682 407
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 129 142	2 083 967
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		713
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2020	31/01/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	23 043 183		23 043 183	22 494 882
Production vendue (biens)	1 333 420		1 333 420	1 326 594
Production vendue (services)	99 913		99 913	60 144
Chiffre d'affaires net	24 476 516		24 476 516	23 881 620
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 725	27 348
Autres produits			7 352	5 505
Total produits d'exploitation (I)			18 078 083	33 917 275
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		20 383 958		19 900 658
Variations de stock		-27 216		-9 535
Achats de matières premières et autres approvisionnements		944 322		928 087
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)		1 244 097		1 191 392
Impôts, taxes et versements assimilés		189 279		202 951
Salaires et traitements		1 153 395		1 129 134
Charges sociales		287 990		280 557
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		250 752		249 775
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		934		2 759
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges		9 809		5 160
Total charges d'exploitation (II)			22 149 318	23 880 957
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			57 275	33 536
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 530	3 269
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5 530	3 269
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			8 098	10 795
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			8 098	10 795
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 567	-7 526
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)			54 708	26 010

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2020	31/01/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	39 336	
Sur opérations en capital		3 098
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	39 336	3 098
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	450	20
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	450	20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	38 886	3 078
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	24 339 459	23 920 841
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 445 865	23 891 752
BENEFICE OU PERTE	93 594	29 089
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	36 628	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUBINYC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020, dont le total est de 3 931 896 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 93 594 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,48 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Autres éléments significatifs

Les produits accessoires accordés par le franchiseur sont liés à des conventions d'une durée de 5 ans.

Le caractère définitif de l'acquisition de ces produits est subordonné au respect des engagements pris dans ces conventions.

■ Règles et méthodes comptables

- Sur l'exercice clos au 31-01-2016 : 311 200 € de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2017: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2018: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.

Suite à la signature d'un pacte d'associé, le test de dépréciation du fonds de commerce s'effectue par rapport à celui-ci.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Christophe JUTEAU
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 143 352			1 143 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	1 143 652			1 143 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	638 244	2 398		640 642
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 850 141	583		1 850 724
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 989			10 989
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 499 374	2 981		2 502 355
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	43 628	847		44 474
Immobilisations financières	43 628	847		44 474
ACTIF IMMOBILISE	3 686 653	3 828		3 690 481

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	1 143 352
Éléments reçus en apport	
Total	1 143 352

Immobilisations corporelles

Concessions, logiciels et brevets : 1 an
 Installations techniques : 5 à 10 ans
 Matériel et outillage : 5 à 10 ans
 Installations générales et agencements divers : 3 à 10 ans
 Matériel de bureau : 5 à 10 ans
 Matériel informatique : 3 ans
 Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Amortissements des immobilisations

	À début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	À la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	458 654	50 853		509 507
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 103 602	199 899		1 303 501
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 989			10 989
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 573 245	250 752		1 823 997
ACTIF IMMOBILISE	1 573 545	250 752		1 824 297

■ Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 474		44 474
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 263	83 263	
Autres	361 482	361 482	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 263	36 263	
Total	525 482	581 008	44 474
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	35 577
Disponibilités	
Total	35 577

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	1 690	934	1 690	934
Créances et Valeurs mobilières	1 069		1 069	
Total	2 759	934	2 759	934
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		934	2 759	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	683 039	256 851	426 188	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 433 563	1 433 563		
Dettes fiscales et sociales	354 303	354 303		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	47 611	47 611		
Produits constatés d'avance	36 813	36 813		
Total	2 555 330	2 129 142	426 188	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	253 556			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	632
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 226
Dettes fiscales et sociales	289 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 255
Total	439 199

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	36 263
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	36 263

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	36 813
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	36 813

Christophe JUTEAU
Commissaire aux comptes

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 250 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Christophe JUTEAU
Commissaire aux comptes

■ **Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	120 595
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt LCL contracté en 2014	420 000
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BPO contracté en 2015	700 000
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BNP contracté en 2015	460 000
Autres engagements donnés	1 580 000
Total	1 700 595
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 121 706 EURO

Un contrat d'assurance extension fin de carrière a été souscrit pour les salariés à hauteur de 20 000€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.